



FRACTURE BAN^{MC}

DS-155.0-1016F

**Globally Proven
Construction Solutions**



1. NOM DU PRODUIT

FRACTURE BAN^{MC}

2. FABRICANT

LATICRETE International, Inc.

1 LATICRETE Park North

Bethany, CT 06524-3423 États-Unis

Téléphone : +1 203 393-0010, poste 235

Numéro sans frais : 1 800 243-4788, poste 235

Télécopieur : +1 203 393-1684

Site Web : www.laticrete.com

3. DESCRIPTION DU PRODUIT

Une membrane autocollante « détacher et coller » légère, pliable et à haute performance conçue pour une utilisation sous des adhésifs de lit mince pour la pose de carreaux en céramique ou en pierre, ou sur d'autres surfaces dures. La membrane renforcée à résistance élevée fonctionne comme un système de sous-couche antifracture et acoustique qui élimine la propagation des contraintes depuis le support tout en amortissant la propagation des bruits d'impact et aériens à travers le plancher vers la pièce située au-dessous. La conception unique de cette membrane autocollante « détacher et coller » permet son utilisation dans des environnements commerciaux et résidentiels exigeant une installation rapide et fiable.

Utilisation

- Résidentiel et commercial
- Magasins de détail, centres commerciaux et magasins
- Bureaux, hôtels, motels et hôpitaux
- Immeubles d'habitation et copropriétés

Avantages

- Offre une protection anti-fracture et une atténuation acoustique dans un produit pratique de pose facile.
- Pour une installation nécessitant une pose rapide et fiable
- Présente une surface non tissée blanche pour une identification facile par tracé de craie
- Forme une barrière étanche à l'eau
- Empêche les fissures de 9,5 mm (3/8 po) maximum au niveau du plan

Supports appropriés (intérieur seulement)

- Dalles en béton
- Lits de mortier de ciment
- Contreplaqué encollé extérieur, OSB (intérieur seulement)
- Panneaux précoulés pour planchers
- Sous-couches de gypse (intérieur seulement)
- Planchers chauffés par rayonnement (intérieur seulement)
- Carreau de céramique, terrazzo ou pierre (intérieur seulement)
- Composés autolissant et de ragréage (intérieur seulement)
- Panneau de ciment
- Planchers existants de VAT, VCT et vinyle (intérieur seulement)

Emballage

Un rouleau de FRACTURE BAN 40 a une épaisseur de 1 mm (40 mils) et des dimensions de 1 m x 21 m (39,25 po x 69 pi) ou couvre une superficie de 21 m² (225 pi²). 24 rouleaux par palette.

Un rouleau de FRACTURE BAN 90 a une épaisseur de 2,3 mm (90 mils) et des dimensions de 1 m x 9,33 m (39,25 po x 30,6 pi) ou couvre une superficie de 9,3 m² (100 pi²). 24 rouleaux par palette.

Aprêt FRACTURE BAN

4 contenants de 3,8 l (1 gal) par carton; 48 cartons par palette

28 seaux de plastique de 18,9 l (5 gal) par palette

Conteneur semi-vcac robuste de 927,4 l (245 gal)

Couverture approximative

- Un rouleau de FRACTURE BAN 40 couvre une superficie de 20,9 m² (225 pi²)
- Un rouleau de FRACTURE BAN 90 couvre une superficie de 9,3 m² (100 pi²)

L'apprêt FRACTURE BAN est un concentré qui doit être dilué dans une proportion 1:1 (apprêt:eau) avec une eau propre et potable avant son application. Bien mélanger/remuer le concentré avant et après la dilution.

Durée de stockage

Les contenants de FRACTURE BAN^{MC} scellés en usine sont garantis être de première qualité pendant un (1) an s'ils sont entreposés à des températures comprises entre 0 °C et 43 °C (32 °F et 110 °F). L'apprêt FRACTURE BAN doit être conservé dans son emballage d'origine. Utiliser dans les douze (12) mois à compter de la date de fabrication. Cet apprêt craint le gel.

Restrictions

- Le FRACTURE BAN^{MC} n'est pas conçu pour servir de membrane d'étanchéité. Lorsqu'une membrane d'étanchéité est requise, utiliser la membrane d'étanchéité LATICRETE^{MD} (voir la section 10 SYSTÈMES DE CLASSIFICATION).
- FRACTURE BAN peut seulement être utilisé dans des zones mouillées avec l'apprêt époxyde DRYTEK^{MD}
- Ne pas installer de carreaux ou de pierres sensibles à l'humidité avec des matériaux de pose à base d'eau sur les membranes autocollantes « détacher et coller » FRACTURE BAN. De plus, les carreaux de pierre faibles sur le plan dimensionnel, qui normalement ne seraient pas classés en tant que sensibles à l'humidité, comme le travertin, le calcaire, le marbre et les agglomérés, peuvent présenter un bombement, un soulèvement ou un séchage lorsqu'un lit moyen humide est utilisé comme méthode d'installation sur des membranes imperméables comme le FRACTURE BAN. Ainsi, les zones qui exigent une accumulation de plus de 10 mm (3/8 po) exigent également l'utilisation d'une sous-couche autonivelante NXT^{MC} ou d'un lit de mortier renforcé 3701 avant l'installation du FRACTURE BAN. Lors de la pose de pierres naturelles, toujours faire un test sur une petite zone et laisser le matériel durcir complètement pour vérifier si l'apparence obtenue correspond au fini désiré.
- Non recommandé pour une utilisation sur les planchers de béton où une pression hydrostatique existe ou lorsque l'émission d'humidité dépasse le taux de 283 µg/s par m² (5 lb/100 pi² par 24 heures) tel que déterminé par un test de la trousse de chlorure de calcium ASTM F1869 ou lorsque l'humidité relative dépasse 75 %, conformément au test de l'humidité relative de la norme ASTM F2170. Si la transmisión de vapor de humedad es mayor de 283µg/s• m2 (5 libras por 100 pies²) por 24 horas, entonces primero aplique NXT Revestimiento de Reducción de Vapor sobre el piso de concreto, según la especificación DS 507.0, y luego continúe con la aplicación de FRACTURE BAN Primer y la membrana FRACTURE BAN.
- Non recommandé pour une utilisation lorsque le mouvement horizontal du plancher est supérieur à 6,4 mm (¼ po). Les fissures existantes de plus de 4,8 mm (3/16 po) doivent être préparées avec un matériau de fond approprié avant l'installation de la membrane
- Non recommandé pour couvrir des joints ou des fissures de plus de 9,5 mm (3/8 po)
- Non recommandé pour un plancher présentant un mouvement horizontal
- Pour les installations sur des sous-planchers en contreplaqué, consulter la méthode F125A du TCNA. Pour les joints de dilatation, consulter la méthode EJ171 du TCNA.
- Les panneaux doivent être couverts de carrelage en céramique, de pierre ou d'un autre fini dur. Utiliser un panneau de protection pour couvrir provisoirement les surfaces horizontales avant d'y appliquer la finition.
- Ne pas utiliser de scellants à base de solvant ou d'enduits lorsqu'un contact avec la membrane pourrait se produire

- Ne pas poser le produit lorsque la température de la surface est inférieure à 4 °C (40 °F) ou que la température ambiante doit être inférieure à 10 °C (50 °F) durant la pose ou avant la prise finale du matériau ou lorsque la température est supérieure à 32 °C (90 °F).
- L'apprêt FRACTURE BAN craint le gel.
- Ne pas poser la membrane FRACTURE BAN ou appliquer l'apprêt FRACTURE BAN sur des supports en panneau de particules, panneau aggloméré, panneau dur (Masonite^{MD}), luan, amiante, contreplaqué encollé intérieur, gypse, asphalte, goudron de houille, béton léger isolant ou tout autre matériau instable sur le plan dimensionnel.
- Appliquer l'apprêt époxyde DRYTEK selon la fiche de données DS 077.0, puis installer le FRACTURE BAN 40 directement sur la surface apprêtée grâce à l'apprêt époxyde DRYTEK.

Remarque : Les surfaces doivent être en bon état structurel et suffisamment stables et rigides pour supporter un revêtement en carreaux de céramique ou de pierre, en briques minces et d'autres revêtements similaires. Le fléchissement du support sous toutes les charges d'exploitation, permanentes et d'impact, y compris les charges concentrées, ne doit pas dépasser L/360 avec du carrelage en céramique ou de la brique sur lit mince ou L/480 avec de la pierre sur lit mince, où L = longueur de portée.

Mises en garde

Consulter les consignes de sécurité additionnelles sur la fiche signalétique (SDS).

- Par temps froid, protéger l'ouvrage fini contre toute circulation jusqu'à ce qu'il ait totalement pris.
- Lire et comprendre la fiche technique et la fiche signalétique du produit.
- Effectuer un essai de pose pour vérifier que le produit répond au cahier des charges.
- Consulter tous les bulletins techniques ou mises à jour éventuelles concernant le produit et son application sur www.laticrete.com.
- L'apprêt FRACTURE BAN est un produit à base d'eau et n'est pas dangereux dans des conditions d'utilisation normales. En cas de contact avec la peau, nettoyer la zone touchée immédiatement avec de l'eau.
- Porter des gants et des lunettes de sécurité.
- Lorsque l'apprêt FRACTURE BAN est vaporisé, éviter de respirer le brouillard fin et utiliser un respirateur homologué NIOSH.
- Communiquer avec le service technique de LATICRETE pour obtenir plus de renseignements ou pour toute question concernant l'installation.
- Ne pas utiliser lors d'applications immergées.
- Garder l'apprêt FRACTURE BAN hors de portée des enfants.
- Lors du traitement des fissures dans un sol en béton ou en repassant sur des joints coupés à la scie, FRACTURE BAN doit être posé à un minimum de trois fois la largeur du carrelage installé. Le carreau posé sur la fissure ne doit pas être au contact du béton. Suivre la méthode TCNA F125 pour le traitement des fissures linéaires, des fissures de retrait et des joints de rupture ou coupés à la scie : Une pose simplifiée LATICRETE fortifiée de polymères doit être utilisée pour amincir le rebord de la membrane à au moins 305 mm (12 po) du rebord afin d'éliminer tout changement abrupt dans la hauteur de la surface

4. DONNÉES TECHNIQUES

Normes applicables

ANSI A118.12, ANSI A118.13, ASTM C627, ASTM E2179, ASTM E492 et ASTM E90

Propriétés physiques

Standard	Description	Exigences	Résultat de test	
			40 mils	90 mils
ASTM C627	Test de plancher Robinson	Cycles 1 à 14	Très dense	Dense
ASTM E2179	Classement IIC	Calcul	42	45
ASTM E2179	Δ IIC	>10	14	17
ASTM E90	Son aérien	Calcul	54	53

Propriétés d'utilisation

Caractéristiques sujettes à modification sans préavis. Les résultats présentés sont typiques, mais ils reflètent les procédures d'essai utilisées. Les performances réelles sur le terrain dépendent des méthodes de pose et des conditions locales.

5. POSE

Préparation de la surface

Tous les supports doivent être en bon état structurel, propres et exempts de saleté, huile, graisse, peinture, laitance, efflorescence, produit de scellement pour béton ou produit de cure. Égaliser le béton brut ou irrégulier par l'application d'une sous-couche de manière à offrir un fini taloché ou mieux. Ne pas égaliser avec des produits à base d'asphalte. L'écart de planéité maximum ne doit pas dépasser 6 mm par 3 m (1/4 po par 10 pi) avec un maximum de variation 1,5 mm par 0,3 m (1/16 po par 1 pi) entre deux points hauts. Voir la fiche technique TDS 152 « Collage de carrelage céramique, de pierres ou de briques sur des planchers en bois » (voir section 10, SYSTÈMES DE CLASSIFICATION).

Pour la construction de planchers en bois :

Pour enlever du matériel anti-adhérent, nettoyer la surface avec un appareil de doucissage mécanique afin d'obtenir au profil de surface de béton ICRI (International Concrete Repair Institute) CSP (Concrete Surface Profile) n° 2. Si la surface en béton exige un profil de surface de béton (CSP) supérieur, lisser la surface à l'aide d'une couche de coulis de liaison 254 Platinum ou appliquer une sous-couche de colmatage NXT^{MC} ou une sous-couche autonivelante.

Pour la construction de planchers en bois :

1. L'installateur doit vérifier que le fléchissement des planchers de contreplaqué intérieur sous toutes les charges d'exploitation, permanentes et d'impact ne dépasse pas la limite normalisée de L/360 avec du carrelage en céramique ou de la brique, ou de L/480 avec de la pierre, où L = longueur de portée.
2. Construction minimale pour les planchers intérieurs en contreplaqué.

SOUS-PLANCHER : Contreplaqué encollé extérieur de 15 mm (5/8 po) d'épaisseur, soit simple avec tous les bords de panneaux masqués, soit à rainures et languettes, sur des solives contreventées espacées centre à centre de 400 mm (16 po) au maximum; fixer les panneaux de contreplaqué tous les 150 mm (6 po) centre à centre le long des bords et tous les 200 mm (8 po) centre à centre le long des supports intermédiaires avec des clous 8d annelés, enduits ou

galvanisés à chaud (ou des vis); laisser un espacement de 3 mm (1/8 po) entre les bords de panneaux et de 6 mm (1/4 po) sur les bords extérieurs; toutes les extrémités de panneaux doivent reposer sur un élément d'ossature; coller les panneaux aux solives avec de la colle pour bâtiment.

SOUS-COUCHE : Contreplaqué encollé extérieur de 15 mm (5/8 po) centre à centre d'épaisseur fixé tous les 150 mm (6 po) centre à centre le long des bords et tous les 200 mm (8 po) centre à centre dans la partie centrale (dans les deux directions) avec des clous 8d annelés, enduits ou galvanisés à chaud (ou des vis); laisser un espacement de 3 mm (1/8 po) à 6 mm (1/4 po) entre les panneaux et de 6 mm (1/4 po) entre les bords de panneau et toute autre surface contiguë; décaler les joints de la sous-couche par rapport à ceux du sous-plancher et les joints de bouts de panneaux entre eux; coller la sous-couche au sous-plancher avec de la colle pour bâtiment. Voir les détails complets dans la fiche technique TDS 152 « Exigences pour le collage direct de carreaux céramiques ou de pierre sur des planchers en bois ».

Application

1. Poser la membrane FRACTURE BAN^{MC} sur un plancher apprêté, préparé et nettoyé correctement comme décrit dans la fiche technique de l'apprêt FRACTURE BAN.
2. Mesurer la zone et couper la membrane d'une longueur supplémentaire de 152 à 203 mm (6 à 8 po) que celle requise afin de permettre un ajustement par réduction.
3. Disposer la membrane prédécoupée directement sur le sous-plancher avec le côté de la pellicule de protection anti-adhérence vers le bas.
4. Retirer le papier de la membrane tout en lissant manuellement les nervures et les poches d'air pour s'assurer d'une bonne adhésion et d'un contact à 100 % avec le sous-plancher. Dès que le papier de protection est retiré de la membrane, une adhésion immédiate se forme. Il peut être extrêmement difficile de retirer la membrane du plancher une fois qu'elle a adhéré.
5. Couper l'excès de matériau comme requis au niveau des zones murales, des coins ou des terminaisons.
6. Poser le prochain rouleau de la même façon en s'assurant qu'il est bout-à-bout et sans aucun espace avec le rouleau précédent.
7. Ne pas superposer les bords afin de former une surface à plat pour la pose subséquente de la surface d'usure.
8. Pour assurer une bonne adhésion entre la membrane FRACTURE BAN et le plancher apprêté, rouler la surface avec un rouleau pour planchers de 34 à 45 kg (75 à 100 lb) après chaque pose de section de membrane FRACTURE BAN.
9. Poser le carrelage à l'aide d'une colle fortifiée aux polymères LATICRETE^{MD}

Bande d'isolation périmétrique

Lors de l'utilisation de FRACTURE BAN comme sous-couche acoustique, il est essentiel d'isoler le plancher de tous les murs et éléments du bâtiment. L'utilisation de panneaux acoustiques au plafond à l'étage inférieur offre une atténuation sonore supplémentaire. Applique DRYTEK^{MD} Primer Epóxico según las especificaciones de DS 077.0 y luego instale FRACTURE BAN 40 directamente sobre la superficie imprimada con DRYTEK Primer Epóxico.

Remarque : Il est conseillé de poser une bande d'isolation périmétrique avant la pose et la coupe de la membrane FRACTURE BAN. Fixer la bande d'isolation périmétrique au mur qui entoure tout

le sous-plancher, ainsi qu'autour de toute protubérance, afin d'isoler ou de couper les chemins de propagation des vibrations entre le plancher et les murs. Attacher provisoirement la bande d'isolation périmétrique en place au moyen de ruban adhésif de masquage, entoilé ou pour moquette. La bande d'isolation périmétrique peut ensuite être enlevée une fois que les carreaux sont fermement collés. Les joints peuvent alors être remplis d'un produit de scellement acoustique approprié.

Toutes les surfaces doivent être apprêtées avant toute pose de la membrane FRACTURE BAN. L'apprêt FRACTURE BAN est un concentré et il doit être dilué avec une eau propre et potable avant son application. Toujours bien remuer le concentré d'apprêt FRACTURE BAN avant la dilution. Il convient de mesurer soigneusement la quantité d'eau pour s'assurer que la dilution est adéquate.

Utiliser une pale de malaxage pour bien mélanger complètement l'apprêt et l'eau. L'apprêt FRACTURE BAN^{MC} peut être appliqué au balai, au rouleau, à la vadrouille ou par pulvérisation. La température minimale du support doit être de 4 °C (40 °F) lors de l'application de l'apprêt et pendant la durée totale du séchage. De plus, la température de l'air doit être maintenue entre 10 et 32 °C (50 et 90 °F) lors de l'application de l'apprêt et pendant la durée totale du séchage. La surface apprêtée doit également être protégée des intempéries, de l'eau et des rayons directs du soleil.

Nettoyage

Tous les outils et le matériel doivent être nettoyés rapidement avec de l'eau.

6. DISPONIBILITÉ ET COÛT

Disponibilité

Les produits LATICRETE^{MD} et LATAPOXY^{MD} sont proposés dans le monde entier.

Composer un des numéros suivants pour obtenir des informations relatives aux distributeurs :

Numéro sans frais : 1 800 243-4788
Téléphone : +1 203 393-0010

Pour tout renseignement sur les distributeurs en ligne, visiter LATICRETE à www.laticrete.com

Coût

Communiquer avec le distributeur LATICRETE le plus proche.

7. GARANTIE

Voir 10. SYSTÈME DE CLASSIFICATION :

Voir 10. SYSTÈME DE CLASSIFICATION

DS 230.13F : Garantie sur les produits LATICRETE

Une partie de

DS 025.00F : Garantie de 25 ans sur les systèmes LATICRETE

DS 230.10F : Garantie de 10 ans sur les systèmes LATICRETE

DS 230.05F : Garantie de 5 ans sur les systèmes LATICRETE

8. ENTRETIEN

Les matériaux de pose non finis LATICRETE et LATAPOXY ne nécessitent pas d'entretien, mais les performances et la durabilité de la pose peuvent dépendre du bon entretien des produits fournis par d'autres fabricants.

9. SERVICES TECHNIQUES

Soutien technique

Les fiches de données (DS) sont sujettes à des changements sans préavis. Pour obtenir la version la plus récente, visiter le site Web à l'adresse suivante : www.laticrete.com.

Pour tout renseignement, appeler la ligne d'aide du service technique de LATICRETE :

Numéro sans frais : 1 800 243-4788, poste 235
Téléphone : +1 203 393-0010, poste 235
Télécopieur : +1 203 393-1948

Documentation technique et de sécurité

Pour obtenir la documentation technique et les consignes de sécurité, visiter notre site Web à www.laticrete.com.

10. SYSTÈME DE CLASSIFICATION

Des informations supplémentaires sur les produits sont disponibles sur notre site Web à www.laticrete.com. Liste des documents connexes :

DS 230.13F : Garantie sur les produits LATICRETE

Une partie de :

DS 025.00F : Garantie de 25 ans sur les systèmes LATICRETE

DS 230.10F : Garantie de 10 ans sur les systèmes LATICRETE

DS 230.05F : Garantie de 5 ans sur les systèmes LATICRETE

TDS 152 : Collage de carrelage céramique, de pierres ou de briques sur des planchers en bois

DS 156.0F : Apprêt FRACTURE BAN^{MC}

DS663.0 : HYDRO BAN^{MD}

DS 236.0 : Membrane d'étanchéité 9235

DS 155.0 : Mortier renforcé 3701